



# MISE EN PLACE DU TABLEAU DE BORD ANGUILE

**M. LELIEVRE**

**LOGRAMI**





# 1. HISTORIQUE

- Prise de conscience que la diminution du stock d'anguille est réelle
- Prise de conscience des intérêts socio-économiques de l'espèce
- L'Union Européenne recommande aux états membres de prendre toutes les mesures en faveur de la restauration de l'espèce.
- En 1998, l'ACFM recommande la mise en place d'un plan de gestion de l'espèce à l'échelle de chaque unité de gestion sous peine de réduire toutes les pêcheries à leur plus bas niveau possible
- En 2001, le groupe anguille du COGEPOMI décide de mettre en place le tableau de bord anguille du bassin de la Loire dont l'objectif in fine est de se donner les moyens d'une gestion durable de l'espèce.

**→ Avril 2002 : 1ère étape : Étude de faisabilité du Tableau de bord anguille sous maîtrise d'ouvrage LOGRAMI.**

M. LELIEVRE  
LOGRAMI





## 2. FONCTIONNEMENT

### Année 1 : Étude de faisabilité du Tableau de bord anguille (2002)

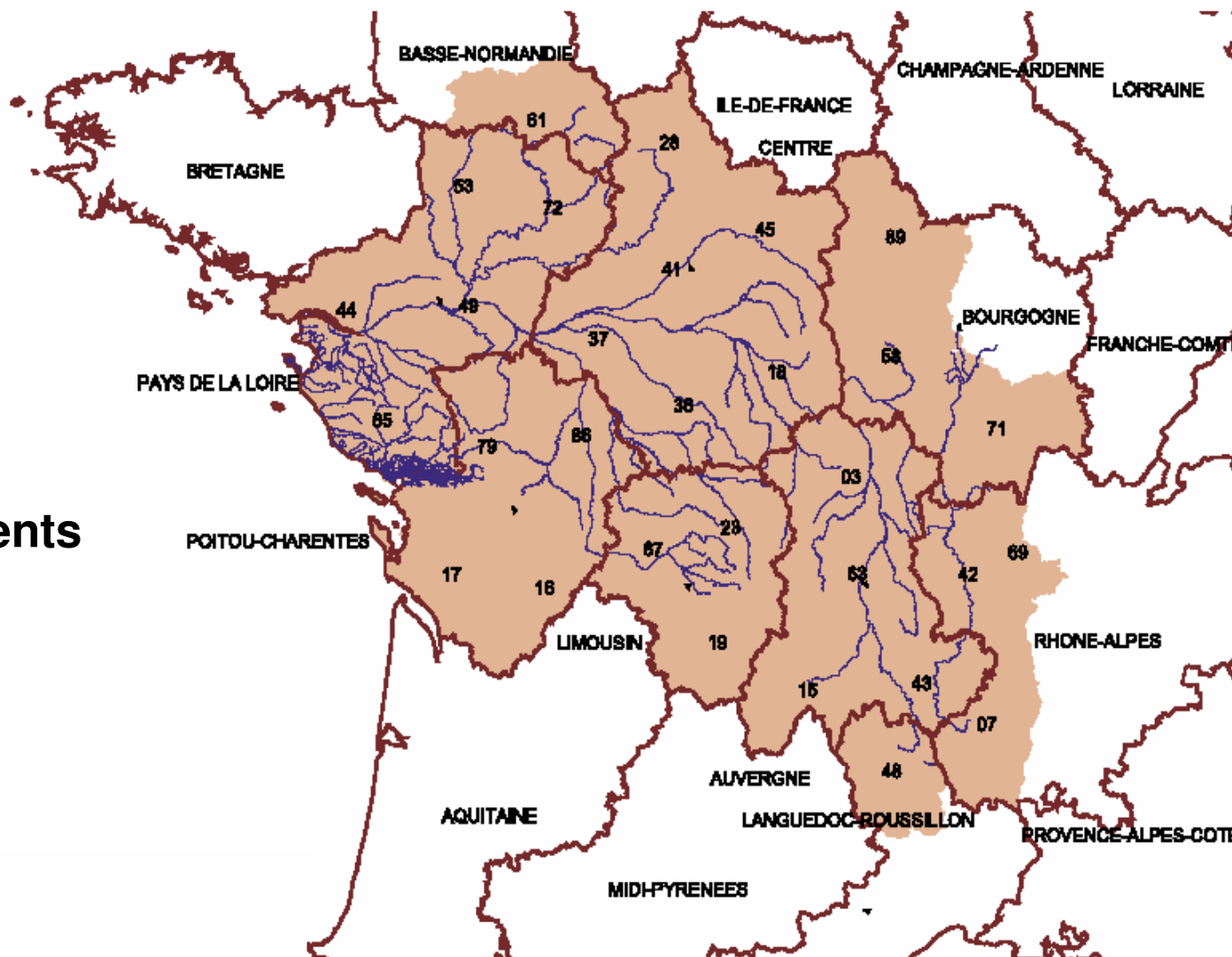
- ✓ **Maîtrise d'ouvrage LOGRAMI** en partenariat financier avec le Conseil Régional des Pays de la Loire, la Diren Pays de Loire et l'Agence de l'Eau
- ✓ Mise en place d'un **poste d'animateur** (Aurore Baisez) hébergé à l'Université de Rennes 1
- ✓ Mise en Place d'un **comité de Pilotage** composé des financeurs et d'experts techniques et scientifiques qui valide les décisions et orientations prises par l'animatrice
- ✓ Réalisation d'un **bilan des connaissances** sur l'anguille
- ✓ Elaboration **d'un carnet d'adresses** des différents acteurs afin de créer un réseau de collecte de données
- ✓ **Information** des différents acteurs (plaquette d'information, 1ères rencontres...)
- ✓ Définition des différents **indicateurs du Tableau de bord anguille** et récolte des 1ères données → création d'une base de données
- ✓ **Coordination et propositions** pour l'orientation de nouveaux programmes de recherche



## AIRE D'INTERVENTION DU TABLEAU DE BORD ANGUIILLE

→ Bassin de la Loire, les Cotiers Vendéens et la Sèvre Niortaise

→ Soit 30 départements





# BILAN ANNEE 1

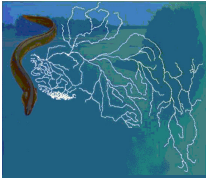
➔ **BUDGET DE 45 260 €**

**FINANCEMENT :**

Agence de l'Eau Loire Bretagne	12 000 €	27 %
REGION PAYS DE LOIRE	8 000 €	18 %
DIREN Pays de Loire	16 000 €	35 %
LOGRAMI	9 260 €	20 %
<b>Total</b>	<b>45 260 €</b>	

M. LELIEVRE  
LOGRAMI





## Année 2 : Mise en place du Tableau de bord anguille (2003)

**1. Animation du Projet** dont l'objectif est la mobilisation des équipes et des différents services pour favoriser les échanges d'informations :

- ✓ Développement du carnet d'adresses ( $\approx$  700 adresses)
- ✓ Poursuite de l'information des acteurs (2èmes rencontres anguilles du 07 mars 2003, plaquette, réunions visant à la mise en place de réseau, de protocole et de suivis, aux développement de contacts scientifiques ou à la validation des démarches du tableau de bord...)
- ✓ Coordination de Programmes de recherches en fonction des indicateurs
- ✓ Coordination Européenne (INDICANG...)

**2. Mise en place d'actions spécifiques** par le tableau de bord pour chaque indicateurs définis :

- ✓ Indicateur de recrutement (Rencontres civelles, suivi de la passe de St Félix,
- ✓ Indicateurs de populations sédentaires (suivis des captures d'anguilles par les pêcheurs aux engins.....)
- ✓ Indicateurs de populations par sous bassin (pêches électriques , suivi de la population Marais Talmondais et Marais Poitevin)



## BILAN ANNEE 2

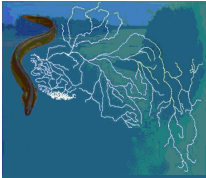
→ BUDGET DE 57 820 €

### FINANCEMENT :

Agence de l'Eau Loire Bretagne	20 160 €	35 %
REGION PAYS DE LOIRE	11 565 €	20%
DIREN Pays de Loire	24 860 €	43 %
LOGRAMI	1 235 €	2 %
<b>Total</b>	<b>57 820 €</b>	

M. LELIEVRE  
LOGRAMI





### 3. Avenir du Tableau de bord

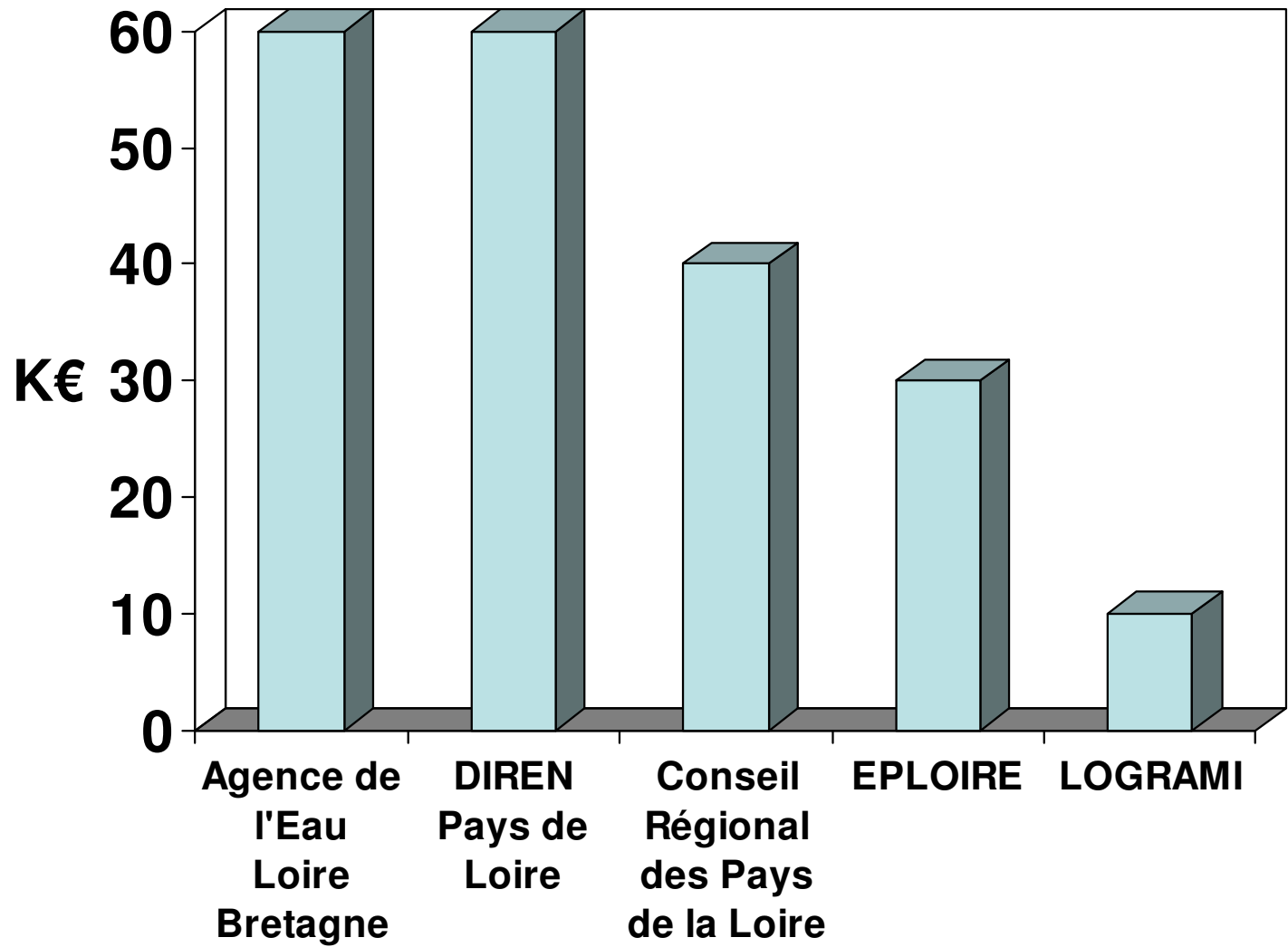
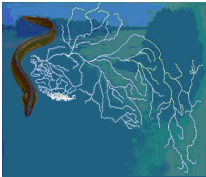
En 2003, le **COGEPOMI** a conforté la position du Tableau de bord par une notification au sein du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs en mentionnant qu'il s'agit d'une action prioritaire à mener dans le cadre du Plan de Gestion en cours.

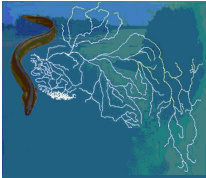
→ Décision du **comité de pilotage et des financeurs** de poursuivre la tâche engagée depuis 2002 jusqu'en avril 2007 (dans le cadre des échéances du Plan Loire) et ce dans l'attente d'une **pérennisation**.

→ **Maintien du poste d'animateur** créé au sein de l'association LOGRAMI avec un hébergement et un encadrement scientifique assuré par l'Université de Rennes 1 (Equipe Muséologie et Biodiversité dirigée par la Pr A. Canard)

→ Budget estimé à **200 000 €** pour 3 ans faisant l'objet d'un financement partenarial :







#### 4. Rappel des objectifs du Tableau de bord anguille

1. Collecte et analyse des données sur l'espèce anguille sur le bassin de la Loire
2. Animation, coordination et valorisation des suivis institutionnels existants (CRTS, SNPE, RHP...)
3. Transfert et communication des données collectées et compilées vers les gestionnaires, utilisateurs, administrations, scientifiques sous la forme de documents synthétiques (Plaquette d'information, journées rencontres, site Internet...)
4. Élaboration d'avis notamment concernant les propositions du groupe de travail anguille du COGEPOMI

Le Tableau de bord anguille doit être **un dispositif régulier d'acquisition de données** sur les populations d'anguilles et de leur milieu. Ce doit être un **outil d'aide à la décision** pour la gestion durable de l'espèce anguille.

➔ **En conclusion, le maintien du tableau de bord anguille du bassin Loire comme outil de gestion de l'espèce est vital pour l'avenir de l'exploitation de la ressource anguille sous toutes ses formes.**